



Agence Togolaise de Presse



ANS D'INDÉPENDANCE

# Agence Togolaise de Presse

## BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

28 avril 2026

66<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE :

### LE PRESIDENT DU CONSEIL DECLINE UNE VISION FONDEE SUR « PROTEGER, RASSEMBLER ET TRANSFORMER »

**Lomé 28 avril (ATOP)** - A l'occasion du 66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la République togolaise, célébré le 27 avril, le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a livré un message centré sur la responsabilité collective liée à l'indépendance et la nécessité d'accélérer la consolidation de la souveraineté nationale. Dans un discours solennel, le chef du gouvernement a appelé les togolais à transformer l'héritage de 1960 en progrès concret pour les populations.



*Président du conseil*

D'entrée, le Président du Conseil a rappelé la portée historique de cette date fondatrice, marquée par « le choix de la liberté, de la souveraineté et de la dignité ». Rendant hommage aux acteurs de l'indépendance, il a souligné que ce combat doit aujourd'hui servir de référence pour affronter les défis contemporains. Selon lui, l'indépendance ne saurait être considérée comme un acquis, mais plutôt comme « une responsabilité permanente » qui implique des efforts constants pour renforcer les institutions, dynamiser l'économie et consolider la cohésion sociale.

#### SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----	3-6
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----	6-22
66 <sup>e</sup> INDEPENDANCE	-----	22-24
DOSSIER	-----	25-28
SPORTS	-----	28-32

Dans un contexte international qu'il a décrit comme « plus incertain, plus fragmenté et plus exigeant », le Président du Conseil a insisté sur la nécessité de renforcer la souveraineté et la résilience du pays. Il a souligné que la souveraineté implique la réduction des dépendances stratégiques, la sécurisation des ressources essentielles et la capacité à faire face aux chocs économiques, climatiques et sécuritaires. Cette approche, a-t-il précisé, « ne signifie pas l'isolement, mais plutôt la recherche de partenariats équilibrés, soutenus par une diplomatie active et un engagement régional renforcé ».

Le PC a également mis l'accent sur les attentes sociales des populations, estimant que l'indépendance ne prend tout son sens que si elle améliore concrètement les conditions de vie. Il a évoqué les besoins en matière d'emploi des jeunes, d'accès à l'eau potable, à l'électricité, à la santé, à l'éducation ainsi que la nécessité de réduire les inégalités entre territoires. Face à ces défis, il a réaffirmé la responsabilité de l'Etat d'apporter des réponses concrètes à travers des actions visibles et des résultats mesurables.

Abordant la prochaine étape de l'action gouvernementale, le Président du Conseil a présenté la feuille de route des six prochaines années, placée sous trois exigences majeures : protéger, rassembler et transformer. Ces principes, a-t-il précisé, guideront l'action publique dans la durée.

Le premier axe, « protéger », vise à consolider les fondations de la République. Il s'agit notamment de garantir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire, de renforcer la présence de l'État dans les zones exposées, notamment dans le nord du pays, et d'assurer les conditions d'une vie digne pour les populations. Cette ambition inclut également la préparation face aux chocs climatiques, la sécurité alimentaire et énergétique ainsi que la réduction des dépendances stratégiques.

Le deuxième axe, « rassembler », met l'accent sur la cohésion nationale et l'équité territoriale. Le Président du Conseil a évoqué la nécessité de réduire les disparités régionales, de renforcer la décentralisation et de lutter contre la pauvreté. Il a également insisté sur l'importance du dialogue entre l'État et les citoyens, la transparence dans l'action publique ainsi que la consolidation de la confiance dans les institutions et la justice.

Le troisième axe, « transformer », porte sur la modernisation structurelle de l'économie togolaise. Cette transformation passera par la modernisation de l'agriculture, le développement de la transformation locale, la création d'emplois durables et l'investissement dans la formation des jeunes. Le Président du Conseil a également souligné l'importance du renforcement des infrastructures logistiques, notamment les routes, les zones industrielles et les capacités portuaires, afin de produire davantage de richesse sur le territoire national.

Enfin, le Président du Conseil a insisté sur la dimension inclusive de cette stratégie. Il a annoncé l'ouverture prochaine d'une phase de concertation avec les institutions, le secteur privé, la société civile et les partenaires du Togo afin d'enrichir la feuille de route gouvernementale. L'objectif, a-t-il expliqué, est de bâtir une action publique « plus ouverte, plus concertée et plus responsable ».

Concluant son adresse à la nation, le Président du Conseil a réaffirmé que « l'indépendance n'est pas un souvenir, mais un projet collectif, destiné à construire un Togo plus souverain, plus résilient, plus juste et plus prospère ». ATOP/MG/KYA



**ATOP**

Pour vos articles, reportages  
Nous contacter.



Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



## ECHOS DE LA CAPITALE

### DECORATIONS NATIONALES :

### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE JEAN-LUCIEN SAVI DE TOVÉ ET LE MINISTRE AWATÉ HONORENT DES BATISSEURS DU PAYS



*Le Président de la République décore un acteur*

stabilité du pays. Trois récipiendaires parmi eux, ont été faits officiers de l'Ordre du Mono, en reconnaissance de leurs services éminents à la République. Cinq autres ont été élevés au grade de chevalier du même ordre, saluant leur dévouement et leur participation au développement national. Une personnalité a, par ailleurs, été élevée au rang de commandeur de l'Ordre du Mono, tandis qu'une autre a été faite commandeur national de l'Ordre du Mérite.

En marge de cette cérémonie, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, représentant le Président du Conseil, colonel Awaté Hodabalo, a élevé 177 personnalités au grade de chevalier dans les ordres nationaux. Parmi ceux-ci, 74 récipiendaires ont été faits chevaliers de l'Ordre du Mono, distinction qui honore des contributions significatives au développement du pays. 103 autres ont été élevés au rang de chevaliers de l'Ordre du Mérite, saluant leur engagement et leur dévouement dans l'exercice de leurs fonctions respectives.



*Le ministre Awaté honore une personnalité*



Ces différentes distinctions honorifiques traduisent la reconnaissance de la nation envers des citoyens qui contribuent, par leurs actions, au progrès économique et social du Togo et à la promotion des valeurs d'excellence et d'intérêt général. Les récipiendaires ont unanimement exprimé leur profonde gratitude et leur joie face à cet « inestimable geste de reconnaissance » de la part du Président de la République. Cette marque d'honneur vient renforcer leur détermination à continuer de servir le Togo avec la même ferveur et le même dévouement. Ces décorations s'inscrivent dans la tradition républicaine de valorisation du mérite et de reconnaissance des citoyens qui contribuent au progrès du Togo. ATOP/AO/KYA

### APOTHEOSE DE LA 9<sup>E</sup> EDITION DU FESNAD :

#### **DOUZE TROUPES DISTINGUEES**

**Lomé, 28 avr. (ATOP)** - La 9<sup>e</sup> édition du Festival national des danses traditionnelles du Togo (FESNAD) a connu son apothéose le samedi 25 avril à Lomé, avec la distinction de douze meilleures troupes issues des phases régionales. Chaque groupe primé est reparti avec un chèque de 400 000 francs CFA, un trophée et une attestation de participation.



*Remise de trophée par le ministre Tchiakpé*



*Lauréats et officiels*

Placée sous le thème « La danse traditionnelle : une expression de notre identité culturelle », cette édition a mis en exergue le rôle central de la danse comme vecteur de mémoire collective et d'affirmation identitaire. A travers rythmes, gestes et symboles, les différentes prestations ont illustré la richesse des patrimoines locaux, transformant chaque chorégraphie en récit vivant chargé d'histoire et de sens.

La cérémonie a été marquée par une grande parade des troupes finalistes, offrant au public un spectacle d'une intensité artistique remarquable. Danses rituelles, chorégraphies guerrières, inspirées des traditions se sont succédé, portées par des sonorités de tambours, de chants et par la diversité des costumes traditionnels.

Au total, douze groupes folkloriques représentant les six régions du Togo ont pris part à cette phase finale. Parmi eux figuraient notamment les danses Atchanhoun d'Agoè-Nyivé, Tchonhoin du Golfe, Adéhoun du Zio, Djéké du Bas-Mono, Sakpatè du Moyen-Mono, Bobobo d'Agou, Takai de Tchaoudjo, Hankpada de Sotouboua, Kountété de Doufelgou, Kpadja de Landa, N'gondé de l'Oti et Djabontana de Kpendjal. Les prestations ont été saluées pour leur authenticité, leur créativité et leur capacité à valoriser les traditions locales.



Le ministre en charge de la Culture, Isaac Tchiakpé, a précisé que cette apothéose ne constitue pas une phase supplémentaire de compétition, mais plutôt une célébration de la diversité culturelle nationale. Il a souligné que le FESNAD demeure une plateforme essentielle de sauvegarde et de promotion des danses

traditionnelles, tout en insistant sur la nécessité de renforcer leur transmission aux jeunes générations dans un contexte de

*Prestation de danse* mondialisation. Selon lui, la modernité ne saurait se construire sans un ancrage solide dans les valeurs et traditions héritées. « Il est impératif de préserver ce patrimoine immatériel, qui constitue un socle de notre identité », a-t-il affirmé.

Pour de nombreux spectateurs, l'événement a tenu toutes ses promesses. « Ce festival a démontré que la culture est un levier de cohésion sociale et de développement. La diversité des rythmes et des pas de danse propres à chaque communauté est une véritable richesse », a confié Kounta Colette Tchango.

La cérémonie a réuni plusieurs personnalités, dont des membres du gouvernement, les ambassadrices de Turquie et de Chine, des députés, des autorités locales et des chefs traditionnels.

ATOP/AO/BA

-----  
**RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LE TOGO ET LA FRANCE :**  
**LE MINISTRE FRANÇAIS JEAN-NOËL BARROT EN TOURNEE DE VALORISATION**  
**DE LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS**



*Le ministre Barrot échange avec les élèves*

les deux pays. Elle permet, par ailleurs à la diplomatie française, de préparer le sommet « Africa Forward » coorganisé par la France et le Kenya les 11 et 12 mai prochain à Nairobi.

Le ministre français des Affaires étrangères s'est rendu au Centre hospitalier universitaire (CHU) Campus Lomé où il a visité, en présence du ministre en charge de la Santé, Jean-Marie Tessi, le chantier de rénovation des services, entre autres, d'imagerie (Mammographie, radiologie, CT Scanner, IRM, échographie), de dialyse, et de cathétérisme. Les travaux de rénovation s'inscrivent dans le cadre du « Projet de réhabilitation et de renforcement des CHU de Kara et de Lomé-Campus ». L'ambassadeur de France au Togo, des membres du gouvernement, le gouverneur du Grand Lomé ainsi que d'autres personnalités ont accompagné la délégation.

Le ministre Barrot est allé, ensuite, à l'Université de Lomé pour assister au lancement du « Projet Campus 42 » par le ministre en charge de la Transformation numérique, Mme Cina Lawson. Ce projet est dédié à la formation en programmation informatique et en intelligence artificielle. Le Campus 42 repose sur un modèle pédagogique innovant, sans enseignants ni cours magistraux, fondé sur un apprentissage par projets, centré sur la pratique et la résolution de problèmes concrets.

Pour le Togo, ce projet entend faire du numérique un levier de transformation économique et sociale, offrant à la jeunesse des opportunités concrètes d'avenir. La France, quant à elle, accompagne le Togo dans cette initiative qui contribue à former les talents de demain et à rapprocher les entreprises françaises et togolaises, dans le but de

**Lomé, 28 avr. (ATOP) –** Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot en visite de travail à Lomé, a effectué, le vendredi 24 avril, une tournée dans des localités du pays pour renforcer et valoriser la coopération entre le Togo et la France dans les domaines de santé, de numérisation, de décentralisation et de culture.

Entamée la veille, cette visite de travail du diplomate français s'inscrit dans le renforcement des relations bilatérales entre

renforcer le partenariat entre deux pays. Il est financé et mis en œuvre par le Togo et le Groupe Axian à travers Yas Togo, avec l'appui des partenaires européens, dont la France.

La tournée a conduit le ministre français Barrot à Aného dans le cadre de la coopération décentralisée entre la commune Lacs 1 et le Département Yvelines de France. Là, le diplomate français s'est entretenu avec le sénateur-maire de la commune Lacs 1, Me Alexis Aquéréburu, des autorités locales, des rois et chefs traditionnels de la ville sur cette coopération. Il a également échangé avec des élèves du lycée technique d'Aného-Glidji et ceux du lycée français de Lomé en visite à la « Maison du tourisme » à Aného sur des projets éducatifs et touristiques, de santé et de culture liés à la coopération entre la commune Lacs 1 et le Département Yvelines.



*Le badamier mis en terre*

M. Barrot a aussi visité le site du musée d'histoire du vodou et des arts d'Aného et mis en terre un badamier (un arbre tropical aux multiples vertus médicinales et écologiques) sur le site de la « Forêt urbaine » de la ville.

Enfin, le ministre français a terminé sa tournée à Lomé en échangeant avec des artistes bénéficiaires du projet « Togo Créatif ». Ce projet vise, entre autres, à renforcer les compétences des professionnels du secteur culturel au Togo,

à soutenir financièrement les artistes et à leur fournir un espace de création.  
ATOP/DHK/BV/KYA

## NOUVELLES DES PREFECTURES

### KOZAH/BOOSTER LA PRODUCTIVITE :

#### **FAURE GNASSINGBE INAUGURE UN CENTRE REGIONAL DE MECANISATION AGRICOLE A KARA**

**Kara, 28 avr. (ATOP)** - Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a inauguré le vendredi 24 avril à Kara, le Centre régional de mécanisation agricole (CRMA) de Tchitchao, dans la commune Kozah 2.



*Un des entrepôt des engins*



*Le PC et le DG du Groupe procédant à la coupure du ruban*

La cérémonie a réuni des membres du gouvernement, des parlementaires, des autorités administratives, politiques, militaires et traditionnelles, ainsi que des partenaires techniques et financiers et de nombreux producteurs. Cette infrastructure vise à moderniser les pratiques agricoles et à accroître la productivité dans la région de la Kara.

La mise en service de ce centre traduit la volonté et l'engagement du gouvernement de promouvoir une agriculture moderne, capable de générer une forte valeur ajoutée et de contribuer durablement à la croissance économique, tout en améliorant les conditions de travail des agriculteurs.

Construit par le Groupe Bonkougou Distribution (BKG) sur un site de trois hectares, le CRMA de Tchitchao s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé avec l'État togolais pour une durée de 25 ans. Le projet se décline en deux phases. La première, consacrée à la construction des infrastructures, comprend notamment trois entrepôts d'une capacité totale de 9.000 tonnes, des blocs administratifs, des salles de formation et des aires de pratique. Elle s'achève avec l'inauguration du centre. La seconde phase, dédiée à l'équipement, à l'exploitation et à la maintenance, nécessitera un investissement de plus de 13 milliards de FCFA.



*Le DG lors de son intervention BKG*



*La visite des installations*

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire, Antoine Gbégbéni Lékpa, a souligné que la mécanisation constitue un levier essentiel pour améliorer les rendements, réduire la pénibilité du travail agricole et susciter l'intérêt des jeunes pour le secteur. Il a indiqué que la mise en place de tels centres dans les différentes régions contribuera à renforcer la souveraineté alimentaire et à limiter la dépendance aux importations, tout en appuyant l'opérationnalisation de l'agropole pilote de Kara.

Le directeur général du Groupe BKG, Bassirou Bonkougou, a expliqué que le centre offrira plusieurs services, entre autres la vente, la location et la maintenance d'équipements agricoles, des prestations de mécanisation, la formation aux métiers agricoles ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat rural. Il a précisé que la construction du CRMA a généré plus d'une centaine d'emplois et que sa phase d'exploitation devrait en créer plus d'un millier. M. Bassirou a également annoncé une formation gratuite aux métiers de la mécanisation agricole à l'endroit de cent jeunes.

Le gouverneur de la région de la Kara, le général de brigade Adjitowou Komlan, a salué la réalisation de cette infrastructure, qu'il considère comme un atout majeur pour le développement agricole. Selon lui, sa mise en service contribuera à renforcer la mécanisation, l'irrigation et l'appui technique aux producteurs, tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales. Il a témoigné sa gratitude au Président de Conseil pour sa vision éclairée en faveur du secteur pour booster l'économie locale.

La cérémonie a pris fin par la coupure du ruban symbolique, suivie d'une visite guidée des installations du centre. ATOP/AE/TAL/AO

**MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU TOGO :**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL INAUGURE LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DU CAMPUS NORD DE L'UNIVERSITE DE KARA**

**Kara, 28 avr. (ATOP)** – Le Président du conseil, Faure Gnassingbé, a présidé, le vendredi 24 avril à Kara, la cérémonie d'inauguration d'un complexe académique flambant neuf à l'Université de Kara (UK), construit sur le site du campus nord. L'événement a été précédé des décorations honorifiques de certaines personnalités.

Le nouveau complexe architectural de l'UK, fruit d'un partenariat public-privé avec le groupe Envol Immobilier, s'étend sur une surface de près de 18 600 m<sup>2</sup>. La première phase de ce projet évalué à plus de 15 milliards de francs CFA a consisté à construire cinq bâtiments majeurs, que sont le bloc administratif abritant la présidence de l'Université, la Faculté des Sciences de la Santé (FSS), l'Institut Supérieur des métiers de l'Agriculture (ISMA), l'Institut Polytechnique et de l'Innovation (IPI), ainsi qu'un restaurant universitaire moderne conçu selon l'architecture traditionnelle togolaise (apatam).



*Un des bâtiments vu de profil*



*Le PC coupant le ruban symbolique*

Ces nouvelles infrastructures pédagogiques et administratives offrent désormais un cadre idéal d'apprentissage et de transmission du savoir et du savoir-faire aux étudiants conformément aux exigences de la formation supérieure actuelle.

Le directeur général d'Envol Immobilier, Madani Maki Tall, a salué le leadership du Président du Conseil, Faure Gnassingbé qui a permis la concrétisation de ce joyau, juste deux ans après la pose de la première pierre. Il a réitéré l'engagement de son groupe à livrer des ouvrages conformes aux standards internationaux, soulignant que l'Afrique a les capacités de financer et de bâtir ses propres infrastructures d'excellence.

Le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou, a souligné que ces réalisations ne sont pas de simples bâtiments, mais des instruments destinés à redéfinir les conditions d'apprentissage et de recherche. « Aucune nation ne se développe durablement sans une base solide de compétences, de recherche et de créativité », a-t-il affirmé. Il a rappelé que ce projet s'inscrit dans la vision du gouvernement de faire du savoir intellectuel, un levier de transformation nationale.

La présidente de l'Université de Kara, Prof. Grâce Prénom Houzou-Mouzou, a exprimé la gratitude de la communauté universitaire au Président du Conseil pour sa vision. Elle a précisé que ces infrastructures permettront d'élargir les offres de formation, notamment avec l'ouverture prochaine des filières de pharmacie et d'odontostomatologie à la FSS, et le renforcement des capacités de l'ISMA pour accueillir environ 1 000 étudiants.



*L'assistance**Prestation folklorique d'un groupe estudiantin*

Le gouverneur de la Kara, le Gal de brigade, Adjitowou Komlan, a salué le leadership transformationnel du Président du conseil. Pour lui, « ces infrastructures sont l'aboutissement d'un engagement stratégique visant à propulser l'UK vers une nouvelle dimension d'excellence académique ». Il a déclaré que l'érection de cet édifice constitue un don précieux pour la communauté estudiantine.

Peu avant la remise officielle de ces joyaux à la communauté universitaire, le Président du Conseil avait procédé à des distinctions honorifiques en élevant plusieurs personnalités issues de différents secteurs d'activités professionnelles aux rangs de commandeurs, d'officiers et de chevaliers de l'ordre du Mono, et de national du mérite. Parmi elles, figurent la présidente de l'UK et son vice-président, élevés tous deux au rang d'officiers de l'Ordre du Mono.

Ces distinctions traduisent la reconnaissance des plus hautes autorités pour l'engagement de ces diverses personnalités au service de la nation togolaise. La cérémonie a pris fin par le dévoilement de l'inscription incrustée sur l'édifice par le Président du Conseil, suivi de la visite guidée des locaux.

Le programme de construction à long terme ambitionne de faire de ce campus, à l'horizon 2040, une référence académique de la sous-région ouest-africaine avec des hébergements, 9 facultés, un centre hospitalier universitaire, une maison des hôtes, ainsi que des aménagements d'espaces verts, de loisirs, sports et détente entre autres, pour accueillir plus de 30.000 étudiants. ATOP/AE/TAL/KYA

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :****LA COOPEC-KARA ENREGISTRE UN RESULTAT EXCEDENTAIRE DE 52.606.946 FCFA**

**Kara, 28 avr. (ATOP) – 52.606.946 FCFA**, c'est le résultat excédentaire enregistré par la Coopérative d'épargne et de crédit de Kara (COOPEC-Kara), au titre de l'exercice 2025. C'est ce qui est ressorti de son assemblée générale ordinaire tenue le samedi 25 avril à Kara.

**Anciens et nouveaux du bureau exécutif****Table d'honneur**

Les participants ont dressé le bilan des activités de l'exercice 2025. Ils ont adopté les rapports du Conseil d'administration (CA), du Comité de crédit (CC) et du Conseil de surveillance. Ces rapports révèlent que la COOPEC-Kara a accordé des crédits d'un montant de 3.029.333.637 FCFA, contre 2.846.152.507 FCFA en 2024, soit une progression de 6,44%. Elle dispose de quatre points de vente et enregistre une augmentation de ses membres passant de 46.812 en 2024 à 50.218 en 2025, soit un taux de progression de 7,28%. Les états financiers indiquent un bilan équilibré à 5.348.958.304 FCFA. L'institution affiche un résultat excédentaire de 52.606.946 FCFA, contre un déficit de 171.305.889 F CFA en 2024. Les dépôts des membres ont été rémunérés à hauteur de 37.393.667 F CFA, contrairement à l'exercice 2024, où le déficit a empêché cette rémunération.

La COOPEC-Kara est confrontée aux défis liés, entre autres, au recouvrement des crédits, à la baisse des prix des céréales, aux impayés, au recul de l'encours de crédit et au non-respect de certains ratios prudentiels de la BCEAO. Elle compte consolider ses activités et intensifier la couverture par la densification des zones de collecte. Elle prévoit aussi de porter l'effectif des membres à 53.761, les dépôts à 5.262.393.583 FCFA et les crédits à 3.450.209.832 FCFA, pour un encours estimé à 2.880.469.590 FCFA. L'institution entend également assainir son portefeuille de crédits et réaliser un résultat excédentaire d'au moins 53.415.338 FCFA afin de renforcer ses fonds propres et améliorer son taux de capitalisation.

En marge du bilan, les coopérateurs ont renouvelé des membres des organes dirigeants.

Le représentant du directeur général (DG) de la Faïtière des unités coopératives d'épargne et de crédit du Togo (FUCEC-Togo), M. Danigue Messan, a relevé que le but de la COOPEC-Kara est de contribuer au développement local à travers ses différents mécanismes de financements. Il a félicité les dirigeants pour les résultats de l'exercice 2025. M. Danigue a mis en avant la digitalisation des services dans les institutions membres du réseau facilitant les opérations de dépôt et retrait d'argent à distance. Il a rassuré les coopérateurs et coopératrices sur les changements qui s'annoncent dans le secteur notamment avec la nouvelle loi relative à la réglementation de la microfinance de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) qui vise à sécuriser les épargnes. Le représentant du DG a demandé aux membres de rembourser fidèlement leurs crédits pour permettre à la FUCEC-Togo de faire face à ces innovations.

Le représentant du préfet de la Kozah, M. Tchakpala Kossi, a relevé la contribution de la COOPEC-Kara dans l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses membres. Il a prodigué des conseils aux dirigeants pour relever les défis en vue de pérenniser l'institution. ATOP/SG/TAL/MEK

-----  
**COOPERATION DECENTRALISEE :**

**LE MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ETRANGERES EN VISITE DE TRAVAIL A ANEHO**



*Les autorités et les élèves*

**Aného, 28 avr. (ATOP)** - Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, Jean-Noël Barrot a effectué une visite, le vendredi 24 avril à Aného, pour constater les travaux des projets réalisés dans le cadre de la coopération décentralisée entre la commune Lacs 1 et le département des Yvelines en France.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat entre les deux collectivités en vue de sa dynamisation. Le but est de consolider les liens d'amitié, de partenariat et de coopération existants, tout en explorant de nouvelles perspectives de coopération au service du développement local. Il s'agit pour le diplomate de constater de visu et de toucher du doigt les projets réalisés dans le cadre de ce partenariat.

La visite a permis également au chef de la diplomatie française d'échanger avec les autorités locales sur les projets en cours et les priorités de développement de la commune. Les discussions ont porté sur plusieurs secteurs, notamment les infrastructures, l'assainissement, le tourisme, l'éducation et le renforcement des capacités institutionnelles. Le ministre français a, aussi, suivi une présentation sur les réalisations issues du partenariat entre les deux collectivités et écouté des témoignages notamment

de la commission coopération décentralisée de la Faïtière des communes du Togo dans le cadre du projet « Fonds équipe France » gouvernance, du projet d'amélioration des services eau potable (PASEK de la commune Kloto 1 et du projet de la Maison du tourisme de la commune Lacs 1.

Le diplomate français a mis en exergue l'importance de cette coopération en termes des projets de développement communautaire et en échange des ressources humaines. Pour lui, cette visite traduit la volonté et l'engagement de son pays à accompagner les initiatives locales et à soutenir les partenariats des collectivités, leviers de développement durable et inclusif.

Dans sa tournée, le ministre Barrot a visité le Musée d'histoire du vodou et des arts d'Aného (MHIVAA) et au palais royal de Lolan, et procédé à la mise en terre d'un badamier dans la forêt urbaine d'Aného. Il a aussi eu un entretien avec les élèves du Lycée technique et professionnelle d'Aného et ceux du Lycée Français de Lomé (en déplacement à Aného) à la Maison du tourisme.

Le maire de la commune Lacs 1, Me Aquéréburu Coffi Alexis a salué l'excellence des relations de coopération, d'amitié et de partenariat entre les deux pays, soulignant que cette visite témoigne de l'attention portée par l'Etat français à la coopération internationale. « Ce partenariat entre les Yvelines et la commune Lacs 1 dure depuis 20 ans avec des résultats concrets, tangibles et visibles sur le terrain », a relevé Me Aquéréburu.



*Mis en terre de jeune plant de badamier*

Les ministres Cina Lawson, Gbloèkpo Koamy Gomado, les autorités politiques, traditionnelles, administratives, des responsables de la société civile, des ONG, des associations et autres personnalités ont pris part à la rencontre.

ATOP/DK/BA/DHK

## CENTRALE/GOUVERNANCE LOCALE :

### **LES ELUES LOCALES A L'ECOLE DU PLAIDOYER ET DU LEADERSHIP FEMININ**

**Sokodé, 28 avr. (ATOP)** - Un atelier de renforcement de capacités en techniques de plaidoyer/lobbying, sensibilisation communautaire et leadership féminin s'est tenu les 23 et 24 avril à Sokodé.

L'atelier a réuni des membres des organes de l'Association des femmes élues locales de la région Centrale du Togo (AFeLoRCeT), du Réseau des femmes élues locales d'Afrique (REFELA-Togo) ainsi qu'une représentante de la Faïtière des communes du Togo (FCT). Il est organisé par la région Grand Est (France), dans le cadre du « Programme d'appui à la régionalisation et au renforcement de la gouvernance locale et à la décentralisation en région Centrale » (2025-2027). Cofinancé avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, ce programme est mis en œuvre par Grand Est solidarités et coopérations pour le développement (GESCOD-Togo), en qualité de maître d'ouvrage.



*Dr Tohouleba (au milieu) ouvrant les travaux*

La formation vise à promouvoir l'inclusion sociale et à renforcer la participation des femmes à la vie citoyenne et démocratique. Elle a permis d'accroître les compétences institutionnelles et opérationnelles des participantes sur les techniques de plaidoyer/lobbying, la sensibilisation communautaire et le leadership féminin. Il s'est agi aussi de doter les participantes d'outils nécessaires pour devenir des actrices de changement capables de défendre leurs droits et de promouvoir des politiques favorables à l'égalité de genre.

Ces élues locales ont été éclairées sur les fondamentaux du plaidoyer et du lobbying ; les techniques et stratégies de plaidoyer ainsi que sur le leadership féminin, ses concepts et enjeux. Les débats, partages d'expériences et travaux de groupes leur ont permis de consolider leurs connaissances et de renforcer leur visibilité et leur influence dans l'espace public local.



*Des participantes*

cette opportunité donnée aux élues locales de tisser des liens et de repartir avec des idées, des stratégies et une détermination renouvelée à apporter des changements significatifs dans leurs communautés.

Le représentant du responsable antenne GESCOD-Togo, M. Ouronile Adam Daouda a rappelé que la région Grand Est a choisi d'accompagner la redynamisation des femmes, à travers la création de l'AFeLoRCeT afin d'accroître la représentativité des femmes dans les conseils municipaux et au parlement. Il a demandé aux élues locales de s'activer davantage à défendre leurs convictions et à porter la voix de l'égalité et de l'inclusion au cœur des politiques.

La représentante de la présidente de la FCT, Mme Kpetigo Elavanyo a rassuré de la disponibilité de leur institution à accompagner les activités féminines et à soutenir les initiatives de promotion du genre.

La secrétaire de l'AFeLoRCeT, Mme Agbada Padamilim a exprimé la détermination des élues locales à soutenir les principes d'égalité et d'inclusion pour améliorer la participation des femmes dans la gouvernance locale. ATOP/TAA/MEK/BA

## LA COOPEC-GAIETE-SOKODE AFFICHE UN RESULTAT EXCEDENTAIRE DE 43.044.362 FCFA

**Sokodé, 28 avr. (ATOP)** – La 28<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la Coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC-Gaieté), au titre de l'année 2025, tenue, le samedi 24 avril à Sokodé, a révélé un résultat excédentaire de 43.044.362 FCFA.

La rencontre a permis de dresser le bilan des activités de l'exercice 2025. Les

Le secrétaire général du gouvernement de la Centrale, Dr Tohouleba Pia-Abalo a souligné l'importance de cette session dans la construction d'un leadership féminin fort. Il a promis de veiller à ce que la région continue d'offrir un cadre propice à l'expression du potentiel féminin dans un esprit d'équité, d'opportunité et de justice sociale.

Le représentant du Conseil régional de la Centrale, Gmakagni Nikabou a salué la région Grand Est et son partenaire pour

cette opportunité donnée aux élues locales de tisser des liens et de repartir avec des idées, des stratégies et une détermination renouvelée à apporter des changements significatifs dans leurs communautés.

Le représentant du responsable antenne GESCOD-Togo, M. Ouronile Adam Daouda a rappelé que la région Grand Est a choisi d'accompagner la redynamisation des femmes, à travers la création de l'AFeLoRCeT afin d'accroître la représentativité des femmes dans les conseils municipaux et au parlement. Il a demandé aux élues locales de s'activer davantage à défendre leurs convictions et à porter la voix de l'égalité et de l'inclusion au cœur des politiques.

La représentante de la présidente de la FCT, Mme Kpetigo Elavanyo a rassuré de la disponibilité de leur institution à accompagner les activités féminines et à soutenir les initiatives de promotion du genre.

La secrétaire de l'AFeLoRCeT, Mme Agbada Padamilim a exprimé la détermination des élues locales à soutenir les principes d'égalité et d'inclusion pour améliorer la participation des femmes dans la gouvernance locale. ATOP/TAA/MEK/BA



participants ont adopté les différents rapports du Conseil d'administration (CA), du Comité de crédit (CC) et du Conseil de

*Les participants*

surveillance (CS) ainsi que le rapport du commissariat aux comptes. Ces rapports révèlent que la COOPEC-Gaieté compte 52 863 membres et a un encours de crédits de 3.177.552.279 FCFA. L'institution a débloqué 3.577.075.000 FCFA de prêts et dispose d'un encours de dépôt de 3.775.190.261 FCFA. Son total d'actifs se chiffre à 4.478.470.366 FCFA pour un résultat excédentaire de 43.044.362 FCFA.

En marge de ce bilan, les participants ont suivi la présentation du budget 2026 du CA. Le point sur la nouvelle loi relative à la réglementation de la microfinance dans l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) leur a également été fait. Cette assise a aussi été marquée par l'adoption des différentes résolutions ainsi que par l'élection de nouveaux membres pour occuper les postes vacants au sein du CA, du CC et du CS. Les travaux ont pris fin par l'adoption des résolutions du procès-verbal.

Le vice-président du CA, Tchagao Sahidou a mis en lumière la digitalisation des services permettant aux membres d'effectuer toutes leurs opérations grâce à la téléphonie mobile. Il a mentionné les défis à relever, soulignant qu'avec le bon remboursement des crédits et la mobilisation accrue de l'épargne, la COOPEC-Gaieté continuera de jouer son rôle d'acteur majeur du développement inclusif.

Le représentant du directeur général de la Faïtière des coopératives d'épargne et de crédits (FUCEC-Togo), M. Kokou-Ngonou Kossi a rassuré les coopérateurs sur les changements qui s'annoncent dans le secteur, notamment avec la nouvelle loi réglementant la microfinance qui vise à assurer la sécurité des épargnes. Il a exhorté les coopérateurs et coopératrices à honorer promptement leurs engagements pour permettre à la FUCEC-Togo d'envisager sereinement ces innovations.

Le secrétaire général de la préfecture de Tchaoudjo, Bawo Moukadassi a salué la COOPEC-Gaieté pour le rôle social crucial qu'elle joue en offrant des services financiers adaptés aux membres. Pour la pérennité de l'institution, il a mis l'accent sur la bonne gouvernance, la sécurité et la protection des épargnants et une digitalisation responsable. Le secrétaire général a également insisté sur l'adoption des stratégies favorisant une concurrence saine, une meilleure éducation des membres et une collaboration renforcée avec les autorités de tutelle.

Les représentants des COOPEC sœurs de la Centrale ainsi que des autorités civiles et militaires ont assisté à l'ouverture des travaux. ATOP/MEK/BV/KYA

## LES COMITES D'ELABORATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER DU CHP-SOTOUBOUA INSTALLES

**Sotouboua, 28 avr. (ATOP)** – Le Centre hospitalier préfectoral (CHP) Sotouboua a, officiellement, installé, le vendredi 24 avril, les membres des comités techniques d'élaboration de son Projet d'établissement hospitalier (PEH).

Les différents comités mis en place plancheront sur le médical, la qualité des soins, le management, l'investissement et la maintenance, le système d'information et le social. Ils feront le diagnostic de l'existant, identifieront les priorités et définiront des actions structurantes du centre.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique du ministère en charge de la Santé de doter les structures hospitalières d'outils stratégiques de planification adaptés à leurs



*Les participants*

réalités. La mise en place de ces comités marque le lancement de la phase opérationnelle d'élaboration du PEH dudit CHP. Ce processus aboutira à un plan stratégique de renforcement de l'offre de soins, d'optimisation des ressources et de réponse aux attentes des usagers.

Le directeur du CHP, Agbague Alassane a invité les acteurs à la rigueur et à la collaboration pour produire un projet transformant cet hôpital public en un établissement plus performant.

Le préfet de Sotouboua, Pali Tchabi Passabi et le président du conseil d'administration du CHP Sotouboua, Gnanguissa Plibam ont souligné que le PEH est un levier de performance du système sanitaire local. Ils ont exhorté les membres des comités à s'approprier leur mission, rappelant l'importance de la santé dans le développement socio-économique.

La cérémonie a réuni des autorités administratives et sanitaires, notamment, le représentant du directeur régional de la santé, M. Kola Mamayoyabam, les partenaires techniques et plusieurs acteurs du secteur.

Le PEH est un document de référence à moyen terme qui définit les orientations médicales, organisationnelles et logistiques des hôpitaux. Il vise à améliorer durablement la qualité des soins et la bonne gouvernance hospitalière. ATOP/BTP/MEK/BV

KPELE :

### DES LEADERS COMMUNAUTAIRES SENSIBILISES SUR LE MANDAT DE LA CNDH

**Adeta, 28 avr. (ATOP)** - Des leaders communautaires, des acteurs locaux ainsi que des responsables d'associations et de groupes organisés de la commune Kpélé 1 ont été sensibilisés, le vendredi 24 avril à Adeta, sur le rôle de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) dans la promotion et la protection des droits fondamentaux.

Organisée par l'antenne Plateaux Ouest de la CNDH, cette rencontre vise à permettre aux participants de mieux s'approprier le mandat de l'institution en matière de jouissance des droits fondamentaux. Elle a également pour objectif de faire connaître les missions, attributions et le fonctionnement de la Commission, de présenter les principes et valeurs des droits de l'homme, ainsi que d'informer le public sur les mécanismes de recours et de saisine.

Le chef de l'antenne Plateaux Ouest de la CNDH, Kokou Agba, a indiqué que l'institution contribue de manière significative à la jouissance des droits de l'homme à travers ses différentes missions de protection et de promotion. Il a précisé que, dans le cadre de la protection, la CNDH reçoit et traite les plaintes des citoyens victimes de violations, notamment les atteintes au droit de propriété, les abus de pouvoir, les discriminations ou les violences. Elle mène des enquêtes et intervient auprès des autorités compétentes afin de faire cesser les violations alléguées, a-t-il dit.

M. Agba a également fait savoir que la CNDH joue un rôle de conseil et de proposition auprès du gouvernement et du Parlement dans les domaines des droits de l'homme, du droit, de l'action humanitaire et du respect des garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques. « La CNDH n'est ni une



*Des participants*

association ni une ONG. C'est une institution de l'État chargée de la protection et de la promotion des droits de tous les Togolais, sans distinction », a-t-il insisté.

L'adjoint au maire de la commune Kpélé 1, Agassou Koffi Mensah, a relevé que la méconnaissance des droits fondamentaux et des mécanismes institutionnels de protection limite les citoyens dans la jouissance de ces droits. Il a salué l'initiative, qu'il considère comme un levier de renforcement de la confiance entre les citoyens et les institutions, ainsi qu'un facteur de consolidation de la gouvernance démocratique et de la cohésion sociale.

ATOP/SKD/AO/KYA

AMOU/ ENVIRONNEMENT :

### **LE PROJET DE RESTAURATION DES FLANCS DE LA MONTAGNE ET BERGES DES COURS D'EAU A HIHEATRO LANCE**



*Les participants*

progressive de ses ressources naturelles. Les flancs des montagnes subissent une forte érosion due à la déforestation, aux pratiques agricoles inadaptées et aux feux de brousse.

Le projet : "restauration des flancs de la montagne et berges des cours d'eau", conçu dans une dynamique de restauration écologique et de résilience climatique des communautés locales vise à pallier ce constat. L'objectif est de réhabiliter ces zones sensibles et améliorer la qualité de vie de la population locale. Des terres dégradées dans la commune seront reboisées selon les responsables de l'ONG Volontaire pour l'épanouissement de la famille (VEF), promotrice du projet.

Il serait aussi question de former et accompagner les coopératives sur les techniques de gestion des Activités génératrices de revenus (AGR) et faire le lobbying des produits locaux bio sur les NTIC. Cette formation va permettre de créer un emploi vert et réduire la pauvreté.



*Séquence de rebondissements*

**Amlamé, 28 avr. (ATOP)** - Le préfet d'Amou, Koufama Bissalouwè, a procédé au lancement du "projet de restauration des flancs de la montagne et berges des cours d'eau", le vendredi 24 avril à Hihéatro. Le lancement s'est déroulé en présence des acteurs locaux de développement de la commune Amou3 et du directeur régional de l'environnement des plateaux.

La commune Amou3 dont les localités de Tchakpali, Elavagnon et Hihéatro est confrontée à une dégradation

Au cours du lancement le président de VEF, Ikavi Emmanuel a indiqué que les activités consisteront à former les pépiniéristes sur les techniques de reboisement des aires de forêt dans la commune. Il a exhorté la population, surtout les jeunes, à reboiser chaque année les flancs des montagnes et les berges des cours d'eau pour redonner à la localité sa verdure d'antan.

Présidant la cérémonie, le préfet d'Amou Koufama Bissalouwè a félicité et

encouragé l'ONG VEF pour son initiative de restaurer les zones dégradées pour la protection de l'environnement chère au Président du Conseil Faure Gnassingbé. Le préfet a réitéré l'appui de la préfecture pour la réussite du projet.

Le directeur régional de l'environnement, le président du conseil régional et le maire de la commune amou3 se sont succédé pour prodiguer d'utiles conseils à la population, en vue de la réussite du projet.

La cérémonie du lancement a pris fin par une séquence de reboisement sur le site d'Elavagnon dans le canton de Hihéatro.ATOP/AKA/HKM



### KLOTO/ GENIE IMHOTEP :

## LE LYCEE D'AVETONOU DOMINE LE LYCEE DU 30 AOUT ET SE QUALIFIE POUR LA PHASE REGIONALE



Le DRE remet au capitaine de l'équipe le trophée et sa médailles salué la qualité de la rencontre. « Nous avons assisté à un beau duel. Malgré qu'il s'agisse d'une première expérience, nous avons observé des automatismes se mettre en place progressivement », a-t-il déclaré. Il a encouragé les élèves à poursuivre leurs efforts en vue des prochaines étapes, notamment la phase nationale, tout en les exhortant à cultiver l'excellence. « Plus vous avancez, plus les défis deviennent grands », a-t-il rappelé aux vainqueurs.

Satisfait de la performance de ses élèves, l'encadreur du Lycée d'Avétonou, Fussesse Yaovi Dodzi, a attribué ce succès à une préparation rigoureuse. Confiant pour la suite de la compétition, il estime que son équipe dispose des atouts nécessaires pour aller plus loin. Il a, par ailleurs, mis en avant l'intérêt du jeu « Génie Imhotep », qu'il considère comme un outil favorisant la recherche, la curiosité intellectuelle et la préparation des apprenants aux défis de la vie.

Le chef d'inspection de l'enseignement secondaire général (IESG Kpalimé), Kpatcha Porohara, a rappelé le processus ayant conduit à cette phase inspectoriale : « Lancée l'année dernière par l'association AIMES-Afrique, dans le cadre de la mise en place des clubs santé, la compétition a d'abord été organisée au niveau des établissements, puis des préfectures. Les équipes victorieuses des préfectures de l'Agou (Lycée d'Avétonou) et du Kloto (Lycée du 30 août) se sont ainsi retrouvées à ce stade ».



**Kpalimé, 28 avr. (ATOP)** - La phase inspectoriale du jeu éducatif « Génie Imhotep » a été marquée, le samedi 25 avril à Kpalimé, par une confrontation à sens unique entre le Lycée d'Avétonou et le Lycée du 30 août. A l'issue de l'épreuve, le Lycée d'Avétonou s'est largement imposé sur le score de 400 points contre 215, validant ainsi sa qualification pour la phase régionale.

Le directeur régional de l'Education des Plateaux-Ouest, Alpha-Kao Mollah, a salué la qualité de la rencontre. « Nous avons assisté à un beau duel. Malgré qu'il s'agisse d'une première expérience, nous avons observé des automatismes se mettre en place progressivement », a-t-il déclaré. Il a encouragé les élèves à poursuivre leurs efforts en vue des prochaines étapes, notamment la phase nationale, tout en les exhortant à cultiver l'excellence. « Plus vous avancez, plus les défis deviennent grands », a-t-il rappelé aux vainqueurs.

Satisfait de la performance de ses élèves, l'encadreur du Lycée d'Avétonou, Fussesse Yaovi Dodzi, a attribué ce succès à une préparation rigoureuse. Confiant pour la suite de la compétition, il estime que son équipe dispose des atouts nécessaires pour aller plus loin. Il a, par ailleurs, mis en avant l'intérêt du jeu « Génie Imhotep », qu'il considère comme un outil favorisant la recherche, la curiosité intellectuelle et la préparation des apprenants aux défis de la vie.

Le chef d'inspection de l'enseignement secondaire général (IESG Kpalimé), Kpatcha Porohara, a rappelé le processus ayant conduit à cette phase inspectoriale : « Lancée l'année dernière par l'association AIMES-Afrique, dans le cadre de la mise en place des clubs santé, la compétition a d'abord été organisée au niveau des établissements, puis des préfectures. Les équipes victorieuses des préfectures de l'Agou (Lycée d'Avétonou) et du Kloto (Lycée du 30 août) se sont ainsi retrouvées à ce stade ».

Le Lycée d'Avétonou représentera désormais son inspection à la phase

régionale, qui regroupera les inspections de Kpalimé, Adéta et Badou. À l'issue de cette étape, une seule équipe sera retenue pour représenter la région des Plateaux-Ouest à la phase nationale, a-t-il souligné. Le chef d'inspection a fait savoir qu'au-delà de la compétition, les organisateurs entendent instaurer une émulation entre les établissements scolaires et promouvoir la

*Une séquence du jeu Génie Imhotep* lecture, la recherche ainsi que l'excellence académique. « Les clubs santé, à la base de cette initiative, combinent sensibilisation sanitaire, promotion de la propreté et activités éducatives, dont « Génie Imhotep ». Une approche globale visant l'épanouissement des élèves et leur implication dans la vie scolaire », a-t-il indiqué.

Le jeu « Génie Imhotep » est une initiative de l'association AIMES-Afrique, mise en œuvre en partenariat avec les ministères en charge des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, de la Santé et de l'Hygiène publique, de l'Education nationale et des Sports. Réservé aux clubs santé SOS Docteur, ce jeu éducatif vise à promouvoir la santé en milieu scolaire à travers une approche ludique et pédagogique. Il permet de valoriser les compétences intellectuelles des apprenants tout en les impliquant dans les questions de santé publique. ATOP/AYH/AO/KYA

### ACCES A L'EAU POTABLE :

#### **TROIS BORNES FONTAINES MISES EN SERVICE DANS LA COMMUNE BLITTA 1**



*M. Nimon (à droite) met en service une borne fontaine*

**Blitta-Gare, 28 avr. (ATOP)** – Trois bornes fontaines ont été mises en service, le dimanche 26 avril, au bénéfice des populations du canton de Blitta-carrefour dans la commune Blitta 1.

Le donateur de ces fontaines est le conseiller régional, Nimon Mongoloubè Joël. Elles sont offertes aux populations des quartiers « Sous l'Antenne », « Akpabal » et « Blitta-Losso ». L'action vise à renforcer l'accès à l'eau potable dans ladite commune.

Le conseiller donateur s'est acquitté des frais d'adhésion communautaires obligatoires, s'élevant à 77 795 FCFA par borne fontaine auprès de la Togolaise des eaux (TdE), permettant ainsi la mise en service de ces ouvrages pour les populations. Il a également pris en charge les factures de consommation et les frais de maintenance technique pour un an.

M. Nimon a inscrit son geste dans le cadre du 66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Togo. Il l'a expliqué par la nécessité de répondre à l'un des besoins vitaux des populations. Le conseiller a demandé aux bénéficiaires d'éviter le gaspillage de l'eau, d'entretenir les bornes fontaines et de mettre en place des comités de gestion pour leur pérennité.

Le secrétaire préfectoral du parti Union pour la République (UNIR), Mawéfaya Tomdoua, et le 1<sup>er</sup> adjoint au maire de la commune Blitta 1, Atonga Tarandjana, ont salué cette initiative qui va contribuer à mettre fin aux maladies hydriques et à soulager les souffrances des femmes qui parcouraient de longues distances à la recherche de l'eau.

Les populations ont témoigné leur gratitude au conseiller qui leur a permis de disposer en permanence de l'eau potable à proximité.

Le 14 avril dernier, le même conseiller avait déjà remis cinq bornes fontaines aux habitants du canton de Blitta-gare, toujours dans la commune Blitta 1.

ATOP/SF/MEK/KYA

-----  
YOTO/CHEFFERIE TRADITIONNELLE :

**TOGBUI KOUAMI N'KOUNOU III CONFIRME CHEF DU VILLAGE  
 DE KOUVE-ATRAN**

**Tabligbo, 28 avr. (ATOP)** - Togbui Kouami N'Kounou III, désigné par voie coutumière chef du village d'Atran, dans le canton de Kouvé (commune Yoto 1) a reçu, le samedi 25 avril, son arrêté de reconnaissance le confirmant garant des us et coutumes dans sa localité.

L'acte de reconnaissance lui a été remis par le préfet de Yoto, Lt.Col Djossou Agossa en présence du président du conseil régional Maritime, Edoh Komlan, des chefs traditionnels, des personnalités politiques, administratives et religieuses, des forces de défense et de sécurité, des cadres du milieu ainsi que des amis et parents du récipiendaire.



*La remise de l'arrêté*



*Les différentes personnalités*

La remise de l'arrêté a été précédée de la cérémonie d'intronisation traditionnelle d'un nouveau chef marquée par le port de la couronne et des chaussures (Hiniba), l'installation du nouveau chef sur son trône royal et la remise de la canne.

En remettant le document au récipiendaire, le préfet de Yoto a témoigné sa gratitude au Président du Conseil pour l'intérêt qu'il accorde à la chefferie traditionnelle dans le pays. Il a rappelé au nouveau chef, l'ampleur des responsabilités qui lui incombent, entre autres, la préservation de l'ordre, de la discipline, du développement local et de la cohésion sociale au sein de la communauté. Insistant sur les valeurs fondamentales liées à sa fonction, le représentant du pouvoir central a mis l'accent sur la promotion de la paix, de l'amour, de la solidarité, de la justice et de l'impartialité.

Le préfet a demandé au nouveau chef d'être neutre et impartial dans le règlement des différends, l'exhortant à veiller au bien-être des populations et au respect strict des lois et règlements en vigueur. Il s'est dit convaincu que les critères ayant motivé son choix, ainsi que sa volonté de servir la communauté constituent les atouts pour la réussite de sa mission. Le Lt.Col Djossou Agossa a appelé les populations à soutenir et à respecter le nouveau chef et à l'aider dans l'exercice de sa fonction.

Le maire de Yoto 1, Léguédé Yaovi, le député Djissénu Kodjo et le président du conseil des chefs traditionnels de Yoto, Togbui Akpodo Toklokpa III ont demandé à la population de prier pour leur chef et de répondre à ses appels pour les actions de développement du milieu. Ils ont convié le chef à respecter la hiérarchie et à entretenir une bonne collaboration avec ses pairs.

Togbui N'Kounou III a témoigné sa reconnaissance au Président du Conseil, Faure Gnassingbé pour sa politique de valorisation de la chefferie traditionnelle. Il a promis avec l'aide de la population de relever les défis et de travailler pour le développement de la localité.

Agé de 62 ans et géomètre agréée de profession, Togbui Kouami N’Kounou III est marié et père de quatre enfants. ATOP/SAK/BA/DHK

-----

**TONE /EDUCATION AUX VALEURS ET A LA SANTE SEXUELLE :**  
**DES ENCADREURS DES CLUBS DE SANTE DES ETABLISSEMENTS**  
**DU SECONDAIRE DES SAVANES FORMES**

**Dapaong, 28 avr. (ATOP)** – Vingt-un membre du comité régional des encadreurs des clubs de santé des établissements du secondaire des Savanes ont été formés du 22 au 24 avril à Dapaong sur l’Education aux valeurs et à la santé sexuelle (EVSS).

La formation est initiée par l’ONG Association internationale des médecins pour la promotion de l’éducation et de la santé en Afrique (AIMES-Afrique), avec le soutien du Fonds des nations unies pour la population (UNFPA). Elle vise à renforcer les capacités des participants en EVSS pour un meilleur encadrement des jeunes et adolescents scolarisés. Il s’est agi également d’outiller les membres du comité en outils de formation et communication pour la transmission des messages adéquats sur l’EVSS aux jeunes et d’élaborer un plan de restitution aux encadreurs des clubs de santé pour la sensibilisation dans les 89 établissements cibles.



*Dr. Kodom exhorte les participants à tirer profit de la formation*

Le directeur régional de l’Education des Savanes, Bogra Badjaglana Fontou, a exprimé sa gratitude à AIMES-Afrique pour les moyens déployés pour l’implantation et l’opérationnalisation des clubs scolaires de santé. Il a souligné que cette formation permettra aux encadreurs d’appuyer le dynamisme et le fonctionnement des clubs de santé afin de tendre vers zéro grossesse en milieu scolaire.

Le président fondateur de AIMES-Afrique, Dr. Serge Michel Kodom, a fait savoir que les tabous sur la sexualité persistent encore et qu’il faudrait sauter les verrous et aider les jeunes dans la sexualité positive. Dr. Kodom a remercié l’UNFPA pour son appui et les ministères en charge de l’Education, la Santé, des Solidarités et la Jeunesse pour leur collaboration qui ont permis la mise en œuvre de ce projet. Il a exhorté les participants à vulgariser les connaissances acquises.

Les clubs santé en milieu scolaire ont été mis en place par AIMES-Afrique en octobre 2023. Ils visent à relever les défis socio-éducatifs et sanitaires. Le plan d’action comporte 7 axes, à savoir le genre, la santé sexuelle et de la reproduction et le VIH/sida, la citoyenneté sexuelle, le plaisir/épanouissement (bien-être sexuel, estime de soi et respect du corps), les VBG, la diversité et les rapports interpersonnels.

ATOP/TKA/JK/BA

-----

**OTI/INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES :**  
**UN ATELIER DE PROFILAGE DES BASES DE DONNEES DE CIBLAGE**

## DES JEUNES ELEVEURS TENU A MANGO

**Mango, 28 avr. (ATOP)** - Un atelier de profilage des données de ciblage des jeunes éleveurs en milieu pastoral et agropastoral s'est déroulé le vendredi 25 avril à Mango.

Cette rencontre est à l'actif du Réseau Billital Marroobé (RBM) en collaboration avec la Plateforme des éleveurs et pasteurs du Togo (PAEP-Togo). Elle s'inscrit dans la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités de leadership, de résilience climatique et d'insertion des jeunes pasteurs des pays de l'Afrique de l'ouest et du centre (PROCLEAD) financé par l'Agence française de développement (AFD).

Le but est de présenter les contours de ce projet, de recueillir des avis des acteurs sur les kits d'insertion à offrir aux jeunes postulants et qui sont adaptés à leurs besoins. Il vise à définir et harmoniser une approche méthodique commune pour l'exploitation des bases des données de ciblage des jeunes afin de faciliter leurs orientations.

Les participants ont été informés sur les activités prévues et les critères de sélection des bénéficiaires dénommés « Jeunes ambassadeurs du pastoralisme (JAP) ». L'atelier a été également marqué par l'amendement et la validation des métiers choisis par les jeunes et les kits d'insertion afférents. Parmi les métiers choisis par des jeunes, figurent entre autres, les embouches bovines et ovines, la production fourragère, la transformation des produits laitiers et la santé animale. Avant leur accompagnement financier et leur installation, ces jeunes vont suivre des formations en gestion. Un suivi post installation sera fait chaque deux mois pour s'enquérir de l'évolution de leurs activités.



*Les participants*



*Exposé sur les contours du projet*

Le secrétaire général de la commune Oti 1, Tontondji Nawamou a salué la pertinence de ce projet qui permettra de résoudre le problème d'employabilité des jeunes éleveurs. Il a exprimé sa reconnaissance au RBM et à l'AFD pour leurs appuis multiformes puis réitéré la disponibilité de la commune à soutenir ce projet au profit des jeunes pasteurs et agro-pasteurs.

Le coordonnateur du PROCLEAD et responsable du bureau pays RBM, Fikou Lionel s'est réjoui de la participation active des acteurs impliqués et des propositions pertinentes qui ont été faites.

Le point focal insertion des jeunes, suivi-évaluation au RBM, Agbodjogbé Jonathan et la chargée de mission inter-réseau développement rural, Mme Abloutam Olga ont participé aux travaux.

D'une durée de trois ans, le projet est exécuté au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Sénégal, au Tchad et au Togo où il est mis en œuvre dans les régions des Savanes, de la Kara et Centrale. ATOP/TT/JK/HKM

**DOUFELGOU/COMPETITION INTERSCOLAIRE « SUPER CRAC » :**  
**LE LYCEE NIAMTOUGOU REMPORTE LA 8<sup>EME</sup> EDITION**

**Niamtougou, 28 avr. (ATOP) –** Le Lycée Niamtougou a remporté la 8<sup>ème</sup> édition de la compétition interscolaire dénommée « Super Crac » organisée, le samedi 25 avril dans la localité (Commune Doufelgou 1).

Placée sous le thème « De la vulnérabilité sociale à la dignité humaine : la littérature comme levier de changement des comportements en matière d'hygiène », cette compétition est une initiative de l'association Action développement culture (ADC). Elle vise à promouvoir l'excellence académique et la culture générale en milieu scolaire.

L'évènement se veut un cadre de valorisation du mérite scolaire et de renforcement des capacités intellectuelles des apprenants à travers la lecture, l'esprit critique et la réflexion. La compétition a réuni des équipes de plusieurs établissements, entre autres, les collèges Koukou et Père Brungar ainsi que les lycées Marie Romano et Niamtougou. Les candidats se sont affrontés dans diverses disciplines, notamment la culture générale, les mathématiques, les sciences et l'expression orale (épellation correcte et audible des mots).



*Remise de prix*



*Le face à face des équipes finalistes*



*Des participants*

Devant un jury de trois membres, un public composé d'enseignants, de parents, de camarades et du bureau du citoyen, les candidats ont démontré leur savoir-faire et leur vivacité d'esprit. Au terme des épreuves, le Lycée Niamtougou a décroché la première place. Il est reparti avec des kits scolaires composés de livres, de romans, cahiers, stylos et de crayons

Le chargé des études et formation de l'association Lecture pour tous Afrique (LPT Afrique) du Burkina Faso, Tindano Osé, invité spécial, a mentionné que l'éducation et la réussite des enfants doivent également passer par les activités parascolaires.

Le président de l'ADC, Tougouma Litaba, a indiqué que cette initiative entend éveiller l'esprit des apprenants et renforcer leur intérêt pour les disciplines intellectuelles. M. Tougouma a témoigné sa gratitude aux partenaires et autorités locales pour leur soutien indéfectible.

L'adjoint au maire de Doufelgou 1, Waguéna Balakom Manguissé, a félicité les organisateurs pour cette initiative qui participe au renforcement des capacités des élèves. Il a exhorté les apprenants à s'adonner davantage à la lecture afin d'élargir leur champ de connaissances et d'améliorer leurs performances scolaires. ATOP/SG/TAL/HKM

**HAHO/1<sup>ERE</sup> EDITION DU FESTIVAL DE MUSIQUE :**

**LES JEUNES DE IESG NOTSE SENSIBILISES SUR LA LUTTE**

## CONTRE LES GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE

**Notsé, 28 avr. (ATOP)** - Les jeunes filles des collèges et lycées de l'Inspection d'enseignement secondaire général (IESG Notsé) ont été sensibilisées le vendredi 24 avril à Notsé sur la lutte contre les grossesses en milieu scolaire

Cette sensibilisation intervient dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition du festival de musique, placé sous le thème « Non aux grossesses en milieu scolaire ».

Organisé par les professeurs de musique en collaboration avec l'IESG-Notsé, ce festival entend réveiller les talents musicaux chez les apprenants à travers la mise en pratiques des cours théoriques. Il s'agit à travers la sensibilisation, d'attirer l'attention des jeunes filles sur la nécessité de se préserver des grossesses en milieu scolaire pour des études académiques réussies.

L'assistance a été entretenue par le proviseur du Lycée de Kpédomé, Mme Devi Tadégnon sur la nécessité pour chaque jeune fille de se préserver des « grossesses en milieu scolaire » afin de se consacrer aux études en vue d'un avenir meilleur. Selon elle, le taux de grossesse élevé dans les établissements scolaires freine l'évolution des apprenants dans leurs études, augmente la marge de déscolarisation des jeunes et handicape l'épanouissement de la jeune fille. Mme Tadégnon a appelé la gent féminine à l'abstinence et à l'engagement en faveur de zéro grossesse dans le milieu scolaire.



*Jeunes scolaires*



*Mme Devi Tadégnon dans son intervention*

La sensibilisation a été une occasion pour les chorales et groupes musicaux du Lycée de Notsé, du CEG ville1, du Collège protestant de Notsé et Cuori Grandi d'Amakpapé, d'exécuter diverses mélodies notamment : l'hymne national, la marche républicaine, une composition, sur « Non aux grossesses en milieu scolaire » et des danses classiques et folkloriques.

Pour le promoteur du festival, Agossor Komla, cette 1<sup>ère</sup> édition est une porte ouverte à l'éclosion des talents et la lutte contre les grossesses en milieu scolaire. « Elle sera perpétuée et s'étendra à plusieurs établissements des communes de Haho afin d'ancrer dans les cœurs des jeunes la notion d'engagement en faveur de zéro grossesse dans le milieu scolaire et l'éclosion de leurs talents musicaux », a-t-il précisé.

ATOP/YM /BA/KYA



**ATOP**

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.



*Actualités, Proximité*

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



## 66 ANS D'INDEPENDANCE

### REJOUISSANCES DU 66<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DU TOGO : **UN GRAND CONCERT POPULAIRE ORGANISE A LOME**

**Lomé, 28 avr. (ATOP)** - Le festival de l'indépendance du Togo a été marqué le lundi 27 avril par un grand concert populaire au stade omnisport de Lomé.

Cette initiative, du gouvernement, dans le cadre des festivités du 66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Togo, a permis de rassembler les mélomanes, surtout jeunes du grand Lomé dans une ambiance de communion, de fierté nationale et de réjouissances collectives. Ce rendez-vous festif a offert au public des moments de partage et de convivialité, réunissant les artistes autour des valeurs d'unité et de solidarité nationale.

#### **Des artistes nationaux et étrangers ont presté**

Ce festival a mobilisé plusieurs artistes togolais sur scène. Il s'agit notamment de Agboti yao , Eugène Ablodevi, John and Gifty, Binho Gapone, Lekkid, Kaatal, Akhé, Bodok, Dieudonné, Mistakira, Deelax, Kaporal Wisdom, RX Patou, Margo le disciple, Kiko, Yaknou, Black Joe, Pikaluz, Toofan, Santrinos, Senzaa, Wilfried, Dela Delali, Mic Flamez et Paki Chenzu.



*La foule lors...*



*...de la prestation d'un artiste*

Aux côtés de ceux-ci on notait aussi des artistes venus d'ailleurs, notamment, Innoss'B du Congo, Enam du Ghana et Vano Baby du Benin qui ont tenu en haleine le public rassemblé pour la circonstance.

Cette soirée a retenu une foule passionnée de music jusqu'au petit matin dans une ambiance festive.

ATOP/GMM/KYA

---

### ZIO/66<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DU TOGO : **UN GRAND CONCERT POPULAIRE POUR CELEBRER L'EVENEMENT A TSEVIE**

**Tsévié, 28 avr. (ATOP)** – Un grand concert populaire marquant la célébration du 66e anniversaire de l'indépendance du Togo s'est déroulé dans la nuit du lundi 27 avril à la place publique d'Atikoumé à Tsévié, dans la commune Zio 1.



*Artiste Mico veros en prestation*



*Le public et des officiels*

L'évènement, organisé dans une ambiance festive et patriotique, a démarré à 21 heures par l'exécution de l'hymne national « Terre de nos Aïeux ». Sur un podium aménagé pour la circonstance et illuminé par des jeux de lumière, plusieurs artistes de la chanson togolaise ainsi que des talents locaux ont tenu le public en haleine.

Les prestations artistiques ont été assurées notamment par les artistes gospel Messifa et pasteur Gabyastone, suivis des passages de Boy Marcus et de Mico Verosa. Le groupe folklorique Adéwu ainsi que d'autres artistes de la musique togolaise ont également émerveillé les spectateurs à travers des rythmes traditionnels et modernes célébrant les valeurs culturelles du pays.

Le 4<sup>e</sup> adjoint au maire de la commune Zio 1, Togbé Komla Edem, a indiqué que cette initiative vise à rassembler les jeunes, les femmes et les hommes autour des idéaux de paix, de citoyenneté, de civisme et d'engagement citoyen. Selon lui, cette rencontre constitue également une occasion de sensibiliser la jeunesse à la protection des biens publics et à son implication dans les actions de développement communautaire. Il a, par ailleurs, salué l'appui des cadres de Zio, particulièrement celui du ministre Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, pour leur contribution à la réussite de cette manifestation culturelle.

Le public sorti pour la circonstance a exprimé sa satisfaction. M. Wyli Agbglo, jeune revendeur, s'est réjoui de l'initiative qui, selon lui, permet à la jeunesse d'être fière de son patrimoine culturel et de son pays. Pour sa part, Mlle Germaine Kondoh, élève en classe de première, a indiqué avoir passé un agréable moment et s'est dite satisfaite d'avoir effectué le déplacement pour suivre ce concert géant. ATOP/AM/MD/KYA

TONE :

## **UN CONCERT GRATUIT BOUCLE LES FESTIVITES A DAPAONG**

**Dapaong, 28 avr. (AATOP)** – Un concert gratuit s'est tenu le lundi 27 avril sur l'esplanade du gouvernorat de la région des Savanes dans le cadre des festivités marquant le 66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Togo.



*Les autorités locales (en première ligne) savourant le spectacle*



*Le slameur Sultant de la Fada en prestation*

Dénoté « Festival de l'indépendance », ce concert vient clôturer les activités de la célébration de l'accession du Togo à la souveraineté internationale. L'objectif est de célébrer l'identité nationale, de promouvoir la cohésion sociale et d'offrir des moments de joie à la population des Savanes.

Le festival a connu la participation des artistes tels que Eric Mc, Seth Lo, Ralycia, Master Popa, Dieu Donné Willa le slameur Sultan de la Fada, King Mondo, Damigou, Djemila. Pendant 3h d'horloge environ, ils ont tenu en haleine le public par leurs prestations riches en son et couleurs. Les spectateurs, réceptifs ont repris en chœur les chansons des artistes, rehaussant l'éclat du spectacle.

Dans la région des Savanes, la célébration de l'indépendance du Togo a été marquée par des offices religieux chrétiens et musulmans, une caravane (à Dapaong), des retraites aux flambeaux, des défilés militaires, paramilitaires et civils dans les sept préfectures.

Le concert s'est déroulé en présence du gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh, du président du conseil régional, Banlepo Nabaguedjoa, du préfet de Tône, Ouro-Gouroungou Horoumila, des maires de la préfecture et d'une foule.

ATOP/JK/BV/KYA

 <p><b>ATOP</b> Pour vos articles, reportages Nous contacter.</p>	 <p>66 ANS D'INDÉPENDANCE Actualités, Proximité</p>	<p>+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32 atoptogo1@gmail.com www.atop.tg</p> 
<h1>DOSSIER</h1>		

## BIENS PUBLICS :

### **POURQUOI LEUR PROTECTION EST-ELLE UN DEVOIR CITOYEN ?**

Par Angèle TONGA

Le bien public est un bien de l'Etat ou des collectivités territoriales destiné à la satisfaction de l'intérêt général. Il est constaté de plus en plus dans le pays que la préservation de ces biens devient problématique. Pendant que certains citoyens pensent que la préservation de ces biens est de la responsabilité des autorités, d'autres, surtout de l'administration publique, estiment que c'est une responsabilité qui incombe à tous.



Un autre bâtiment d'un service public vandalisé

### **La protection des biens publics, une affaire des seuls gouvernants ?**

Pour le jeune Ghislain qui dessine parfois sur les murs de l'école, la protection des biens publics incombe seulement aux autorités. « *Nous, nous ne faisons pas ces activités pour quelque chose de particulier. On apprend à faire des dessins seulement sur les murs* », confie-t-il. Des jeunes s'adonnent à ces pratiques au vu et au su de leurs pairs. Pour l'un d'entre eux, Ismaël, « *c'est le rôle des autorités de préserver les biens publics* ». « *Nous, on n'y peut rien faire* », poursuit-il. Comme eux, ils sont nombreux ces individus qui vandalisent les biens collectifs pour diverses raisons, entre autres, faire passer un message, exprimer une frustration, se venger, gagner de l'argent ou encore s'amuser. Les auteurs peuvent agir seuls ou au sein d'un groupe informel ou organisé.

### **Préserver les biens communs, un devoir de bonne citoyenneté**

Par contre d'autres gens estiment que la préservation des biens publics est un devoir pour tout bon citoyen. Parmi ceux-ci, dame Gisèle déclare : « *Nous devons ensemble prendre bien soin des biens publics. Les jeunes doivent être éduqués dans ce sens. Si cela n'est pas fait, alors là il y a un problème. A l'école et à la maison, ils doivent savoir qu'on ne doit pas porter atteinte aux biens publics* », conseille-t-elle. Et à Chérif d'ajouter : « *Il y en a certains qui prennent bien soin des biens publics, mais d'autres encore ne connaissent pas les biens publics, raison pour laquelle les actes d'insalubrité sont posés.* ».

Pour Tchakpala Alfa, chef division conférences et séminaires à la direction de la formation civique, la protection des biens publics est une obligation pour tous et le patriotisme nous l'impose. « *Il faut avoir l'amour de la patrie, quand on a cet amour, on est obligé de préserver les biens sociaux et publics de l'Etat. Il est extrêmement important de protéger les biens publics et nous devons tous travailler à ça* », insiste-t-il. Mais selon lui, la solution passe par une éducation civique. « *Cette éducation, souvent menée via l'Education civique et morale (ECM) à l'école, prépare les enfants à devenir des citoyens responsables et actifs* », ajoute le chef division.

L'enseignant d'ECM, Ouro-Djobo Abdou-Gazali, a renchéri que la protection des biens publics incombe aux citoyens, car ces biens sont financés par leurs impôts et sont construits ou acquis pour le bien-être de tous.

### **Les biens étatiques, un financement collectif**

La protection des biens publics est un devoir citoyen fondamental. Ces biens (écoles, routes, hôpitaux, forêts classées, parcs) appartiennent à la collectivité. Leur préservation est essentielle pour assurer la continuité des services publics et éviter des coûts de réparation inutiles.



*L'enseigne lumineuse d'un service public détruite*



*Les bâtiments d'un service public et ses équipements vandalisés*

« Les biens publics servent à tous ; les dégrader nuit à l'ensemble de la communauté. Bien que l'Etat en ait la charge, chaque citoyen doit contribuer à leur entretien et à leur protection. C'est une responsabilité partagée », a indiqué M. Tchakpala. Il a également mis en avant l'obligation de préserver les biens communs pour les générations futures et aussi pour éviter de subir la rigueur de la loi.

### **Les biens protégés par la loi**

Effectivement, au Togo, la destruction, la dégradation ou la détérioration volontaire des biens publics ou privés est une infraction pénale sévèrement punie par la loi. Selon le code pénal togolais (loi n° 2015-010), la dégradation volontaire d'un bien appartenant à l'Etat est sanctionnée d'une peine d'emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de cent mille (100.000) à dix millions (10.000.000) de francs CFA.

Concernant une destruction par moyens dangereux, la destruction est commise au moyen d'un incendie, d'un engin ou d'une substance explosive, les peines sont beaucoup plus lourdes, allant de cinq à vingt ans d'emprisonnement. La tentative de destruction ou

de dégradation est punie de la même manière que l'infraction consommée. Commettre une dégradation légère, c'est-à-dire salir ou encombrer la voie publique, les caniveaux, ou les espaces publics, est également punie d'une amende de 10 000 à 50 000 FCFA. Ces sanctions visent à protéger les infrastructures communes et le patrimoine de l'Etat.

### **Appel aux actions concrètes de protection**

M. Tchakpala invite tous les citoyens à éviter de dégrader ou vandaliser les édifices et équipements (bancs, feux tricolores, bus). Il appelle également à respecter les espaces verts et la propreté des lieux publics. Les citoyens sont aussi exhortés à signaler les dégradations aux autorités compétentes (au 117 police, 172 gendarmeries, au chef du quartier ou encore à la mairie). L'intervenant souligne que protéger le bien public, c'est protéger son propre environnement, garantir la qualité des services pour tous et la pérennité de l'Etat

Pour M. Ouro-Djobo, il est impératif de s'abstenir d'écrire sur les murs, de dérober les biens publics et surtout de ne pas contribuer aux travaux communautaires. "Un citoyen exemplaire évitera de saccager les biens publics et ne soutiendra pas son ami dans des actes de vandalisme. Il doit également éduquer sa famille sur les principes du bien commun tout en s'abstenant d'uriner ou de déféquer dans les espaces publics", a-t-il conclu.

La protection des biens publics est un devoir citoyen car ils appartiennent à tous, sont financés par les impôts et garantissent le bien-être collectif. Préserver ces infrastructures assure la continuité des services, évite des coûts de réparation élevés, supportés par le contribuable. Cette attitude reflète le patriotisme ainsi que le respect d'autrui.

-----

## **CITOYENS ET CONTROLE DE L'ACTION PUBLIQUE :**

### **UN LEVIER POUR LA BONNE GOUVERNANCE**

*Par SAMBANNE Kanlafaïe*



*Le bureau du citoyen de la commune Blitta 1*

Le contrôle de l'action publique consiste à associer la population et le citoyen à la gouvernance publique. La bonne gouvernance fait appel à l'idée de transparence, de clarté, de redevabilité, et de gestion rationnelle des ressources. Partant de ces définitions, y a-t-il un lien entre le contrôle de l'action publique et la bonne gouvernance ? Et quels sont les défis à relever dans ce sens par le Togo ?

### **Contrôle de l'action publique et bonne gouvernance**

Le secrétaire général de la commune de Blitta 1, Pakoubotcho Gnimtoug, a relevé une corrélation entre le contrôle de l'action publique et la bonne gouvernance. Il a expliqué que le contrôle de l'action publique est un pilier fondamental pour garantir la bonne gouvernance, en assurant que les ressources publiques sont gérées de manière transparente, équitable et efficace. Il a précisé que ce contrôle, qu'il soit administratif, financier, parlementaire ou citoyen, oblige les décideurs à rendre des comptes et à justifier leurs décisions, favorisant ainsi la responsabilisation des acteurs publics.

Le secrétaire général a fait savoir que le contrôle de l'action publique agit comme un outil pour la bonne gouvernance. Il explique que ce contrôle renforce la transparence

dans la gestion des affaires publiques en permettant aux citoyens de suivre l'utilisation des fonds. La redevabilité, quant à elle, dit-il, oblige les gestionnaires à répondre de leurs politiques. M. Pakoubotcho souligne que ce contrôle permet également d'améliorer la performance des services publics et des collectivités locales en impliquant les populations. Il souligne que le contrôle de l'action publique aide aussi à détecter les inefficacités et les manquements, notamment en matière de gestion des finances.

L'orateur affirme que les mécanismes de contrôle externe, comme les audits, sont essentiels pour prévenir les fraudes, la corruption et le détournement de fonds, assurant que l'action publique est conforme aux lois. Il assure que le contrôle de l'action publique favorise, en outre, la démocratie participative en donnant aux citoyens et à la société civile un droit de regard sur les processus de développement. M. Pakoubotcho a précisé que ce contrôle est particulièrement efficace au niveau



*Entrée principale de la mairie de Blitta 1*

décentralisé, où il contribue à réduire la pauvreté et à mieux répondre aux besoins des populations. Il a rappelé que ce contrôle peut revêtir plusieurs formes entre autres, le budget participatif qui consiste à associer les habitants à l'élaboration du budget de la commune, les enquêtes, l'institution de cadres d'échanges, le suivi-évaluation participatif et le plaidoyer. Il a rappelé que les citoyens doivent jouer leur participation pour un contrôle de l'action publique efficace.

### **Devoirs du citoyen dans le contrôle de l'action publique**

Le secrétaire général interpelle le citoyen à suivre la planification et la gestion des finances publiques (budget local) pour s'assurer que les fonds sont utilisés conformément aux intérêts de la population. Il rappelle également tout citoyen à s'informer des actions menées par la collectivité et à participer activement à la gestion des communes. C'est dans cette optique, a poursuivi M. Pakoubotcho, que le gouvernement a créé dans chaque commune, le Bureau du citoyen (BDC), une institution permettant aux citoyens et à la société civile de faire le contrôle de l'action publique locale et de suivre la gestion administrative et financière de leur commune.



*M. Pakoubotcho sensibilise les citoyens sur leur devoir*

Le coordinateur du BDC de Blitta 1, Ewaï Brice, a expliqué que cette institution locale sert de pont entre les habitants et la mairie pour recueillir les besoins, attentes et suggestions afin d'améliorer la gouvernance locale et les services publics. Il a fait savoir que les médias ont également un rôle essentiel dans la vulgarisation du contrôle de l'action publique pour une société qui se veut démocratique. Une bonne diffusion des informations financières et budgétaires permet aux journalistes de contribuer à la

### **Les défis de la mise en œuvre du contrôle de l'action publique.**

Aux dires des experts, la mise en œuvre du contrôle de l'action publique se heurte à des défis majeurs tels que le manque de transparence, l'accès limité à l'information, la faiblesse des capacités techniques des citoyens et la résistance institutionnelle. Ces

obstacles, selon eux, entravent la bonne gouvernance et la redevabilité, nécessitant un renforcement des mécanismes participatifs et une meilleure décentralisation.



**ATOP**

Pour vos articles, reportages  
Nous contacter.



+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32  
 atoptogo1@gmail.com  
 www.atop.tg

f X Instagram YouTube

## SPORTS

### FINALE DE LA COUPE DE L'INDÉPENDANCE :

#### **L'AS GBOHLOÉ SU TRIOMPHE DE L'ASCK (5tab-4)**

**Lomé, 28 avr. (ATOP)** - L'AS Gbohloé Su a remporté, le lundi 27 avril au stade de Kégué à Lomé, la Coupe de l'indépendance en s'imposant face à l'Association sportive des chauffeurs de la Kozah (ASCK), tenante du titre, à l'issue de la séance des tirs au but (5-4), après un match nul et vierge (0-0) au terme du temps réglementaire.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé de la Jeunesse et des Sports, Dr Abdul Fadh-Fofana, du président de la Fédération togolaise de football (FTF), Guy Akpovi, ainsi que du maire des Lacs 1, Aquérébourou Alexis.

Dès l'entame, les deux formations ont affiché leur détermination, avec une légère domination de l'AS Gbohloé Su, plus entreprenante dans le jeu. Dès la 6<sup>e</sup> minute, cette équipe s'est procuré une première occasion franche, mais le gardien de l'ASCK, Mensah Ekoué, s'est interposé avec vigilance. Progressivement, l'ASCK est parvenue à rééquilibrer les débats, entraînant une alternance de phases de domination. Malgré plusieurs opportunités de part et d'autre, aucune des deux équipes n'a réussi à trouver le chemin des filets avant la pause (0-0).

Au retour des vestiaires, l'ASCK a montré un visage plus offensif, tentant d'imposer son rythme. Toutefois, la défense de Gbohloé Su est restée solide. A la 70<sup>e</sup> minute, Gbohloé Su a de nouveau menacé, mais Mensah Ekoué s'est illustré une seconde fois. Cinq minutes plus tard, Marouf Ouro-Tagba, pour l'ASCK, a vu sa frappe heurter la barre transversale du goal Fadale Cissé. Malgré les tentatives de but observées de part et d'autre, le score est resté vierge (0-0) jusqu'au coup du sifflet final. La décision s'est donc faite lors de la séance des tirs au but, où les joueurs de l'AS Gbohloé Su se sont montrés plus précis, convertissant cinq tentatives contre quatre pour leurs adversaires.

Grâce à ce succès, l'AS Gbohloé Su inscrit son nom au palmarès de la compétition.  
ATOP/AR/AO/KYA

2<sup>ème</sup> EDITION DE LA COUPE DE L'INDEPENDANCE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE KPELE:

**L'US D'AKATA ENLEVE LE TROPHEE**



*Mme Bléwoussi remettant le trophée au capitaine de l'US d'Akata*

son rythme. On assiste alors à une nette domination de Gloria FC. De son côté la défense de l'US d'Akata s'évertue à limiter les dégâts en se repliant rapidement pour enrayer à chaque fois, les multiples assauts de l'attaque de son adversaire. Après plusieurs tentatives vaines les efforts des joueurs de Gloria FC seront couronnés à la 38<sup>ème</sup> mn par un coup de tête de Rémi Amouzou suite à un centre de l'un de ces coéquipiers (1-0). Revigorés par ce but, l'équipe de Gloria FC tente de corser en vain l'addition jusqu'à la fin de la première partie.

De retour des vestiaires, Gloria FC baissent légèrement la garde et permet à l'US d'Akata d'égaliser (1-1) suite à un penalty obtenu à 24<sup>ème</sup> mn et transformé par Adjato Mawuna. La réplique de l'équipe Gloria FC a été immédiate, mais le goal de l'US en forme, a su déjouer l'occasion de but. Loin de baisser les bras, les joueurs de l'US d'Akata soumettent leur adversaire à une forte pression. Ce forcing sera payant à la 41<sup>ème</sup>, puisque Azameti Kodzo profite d'une mauvaise sortie du portier de Gloria FC, pour aggraver le score (1-2). Menés, les joueurs de Gloria FC tentent de hausser le rythme, mais aucun but ne sera marqué et c'est sur ce score que l'arbitre a mis fin à cette rencontre.

Le préfet de Kpélé, Mme Bléwoussi Ablavi Metsokewo a remis au capitaine de l'équipe victorieuse un trophée, une enveloppe de 75000 FCFA et un ballon, tandis que le finaliste s'est contenté d'une somme de 50000 FCFA et un ballon.

C'était en présence du député Koffi Kuma Dakey, des maires des communes, des autorités politiques, administratives, traditionnelles et militaires.

ATOP/SKD/AR

### AGOU/TOURNOI DE L'INDÉPENDANCE :

#### **L'ÉQUIPE GRETO FC DE NYOGBO-NORD VICTORIEUSE**

**Agou-Gadzepé, 28 avr. (ATOP) -** L'équipe GRETO FC de Nyogbo-Nord (commune Agou 1) a remporté le trophée du tournoi de l'indépendance édition 2026, en battant en finale FC KANON de Koumassé (commune Agou 2) par 2 buts contre 0, le lundi 27 avril sur le terrain d'Agou-Apéganmé.



A l'entame de cette finale, les deux équipes amorcèrent très tôt des actions offensives de part et d'autre. Mais dès la 7<sup>ème</sup> minute, GRETO FC se montre plus entreprenante et s'offre une occasion de but concrétisée à la 10<sup>ème</sup> mn par Mawuli Hiheke. L'équipe adverse sommée par ce but matinal, n'arrivait plus à se montrer audacieuse et ouvrait la voie à d'autres velléités offensives de GRETO FC qui d'ailleurs reviendra corser l'addition à la 29<sup>ème</sup> minute par l'entremise de Savi Kokou. Le score restera 2-0 jusqu'à la mi-temps.

Au retour des vestiaires, FC KANON de Koumassé revenu avec de nouvelles intentions se montrait efficace et inquiétante, mais rencontrait des hostilités défensives mis en place par l'équipe de Nyogbo-nord. Toutefois, les quelques occasions trouvées par KANON FC n'ont pas pu être concrétisées pour cause de la maladresse de ses attaquants. Le score reste inchangé (2-0) jusqu'au coup de sifflet final.

Outre le trophée, GRETO FC a empoché une enveloppe de 70.000 FCFA plus un ballon. L'équipe perdante est quant à elle repartie avec une somme de 50.000 FCFA en plus d'un ballon.

Le tournoi de l'indépendance est organisée par le district préfectoral de football d'Agou avec pour ambitions de créer à travers le football un cadre idéal de cohésion sociale et du vivre ensemble. Il se veut également une opportunité de détections des talents.

Le président du district préfectoral de football d'Agou, Adademey Raphaël a félicité l'équipe gagnante puis souligné qu'au-delà de la compétition, ce tournoi vise à créer un cadre de convivialité entre les acteurs ; les fils et filles de la prefecture. M Adademey a promis s'engager davantage pour la réussite des éditions à venir puis invité les uns et les autres à accompagner son district pour l'atteinte des objectifs.

Démarré le 13 mars dernier, ce tournoi a regroupé 16 équipes au départ dont 9 issues de la commune Agou 1 et 7 autres de la commune Agou 2. La finale s'est déroulée en présence des autorités politiques, administratives et militaires.

ATOP/MET/BSM/AR

ZIO/ COUPE DE L'INDEPENDANCE 2026:

### L'EQUIPE DE LA COMMUNE ZIO 1 S'ADJUGE LE TROPHEE

**Tsévié, 28 avr. (ATOP) –** L'équipe de la commune Zio 1 a été championne en battant en finale celle de Zio 2 par 3 tirs au but contre 2, le lundi 27 avril sur le stade Dr Kaolo lors de la commémoration du 66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Togo. A la fin du temps réglementaire, le score était de 1 but partout.

Le ton des hostilités a été donné par le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Kodjo Sévon-Tépé Adédzé, en présence du préfet de Zio, Gadewa Mawouna et du président du district préfectoral de Zio, Assimadi Janvier.

Ce sont les joueurs de Zio 2 qui se montrent menaçants à l'entame de la 1<sup>ère</sup> partie en portant régulièrement le danger dans le camp adverse. A partir de la 11<sup>ème</sup> mn, les deux équipes se livrent à une lutte acharnée en milieu de terrain, mais c'est la formation de Zio 1 qui finit par mettre la pression sur son adversaire à partir de la 25<sup>ème</sup> mn, inquiétant souvent la défense de l'équipe de Zio 2, qui a su enrayer le danger à chaque fois. A la 31<sup>ème</sup> mn, Koumassi Maurice ouvre le score pour l'équipe de Zio 1. Les deux équipes sont allées à la pause sur cet avantage de la commune de Zio 1 (1-0).



*Le capitaine reçoit la coupe des mains du préfet*

De retour des vestiaires, la formation de Zio 2 change de stratégie en optant pour une maîtrise du milieu de terrain. Une tactique qui a failli être payante si Gnassounou Pascal n'avait pas manqué le cadre. L'équipe de Zio 2 opère deux changements pour revigorer son équipe. Contre toute attente, l'équipe de Zio 2 parvient à égaliser (1-1) le but à la 52<sup>ème</sup> mn grâce à Séké Kodjo. Malgré quelques tentatives de part et d'autre, en fin de partie, le score est resté 1 but partout jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre central, Bossou Komla.

A 1 but partout, il a fallu recourir à la séance des tirs aux buts pour départager les deux équipes. A cet exercice, les joueurs de Zio 1 ont été plus adroits, réussissant 3 tirs contre 2 pour leurs adversaires.

La coupe, une enveloppe de 200.000F CFA et un ballon ont été remis au l'équipe vainqueur. Le finaliste a été gratifié d'un ballon et d'une somme de 150.000 FCFA. Le 3<sup>ème</sup> prix est composé d'un ballon, d'une enveloppe de 100. 000 FCFA. Le 4<sup>ème</sup> est reparti avec un ballon et une somme de 50. 000 F CFA.

Quatre équipes des communes de Zio ont participé à ce tournoi dont l'objectif est de vulgariser les idéaux de paix, de tolérance et du vivre ensemble.

Le président du district préfectoral de Zio, Assimadi Janvier s'est félicité de la forte participation des équipes des communes de Zion à ce tournoi. Pour lui, cette compétition constitue une occasion pour les joueurs de mettre en exergue leurs talents.

ATOP/BBG/AR



**ATOP**

Pour vos articles, reportages  
Nous contacter.



+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32  
atoptogo1@gmail.com  
www.atop.tg

OTI:

## CIVILS ET MILITAIRES MOBILISES POUR LE FOOTING DE L'INDEPENDANCE



Une séquence de footing dans les rues de Mango

d'amitié et de cohésion sociale entre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité.

**Mango, 28 avr. (ATOP)** - Une course populaire dénommée « Footing de l'indépendance » s'est déroulée le samedi 25 avril à Mango, dans le cadre des festivités du 66<sup>e</sup> anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale.

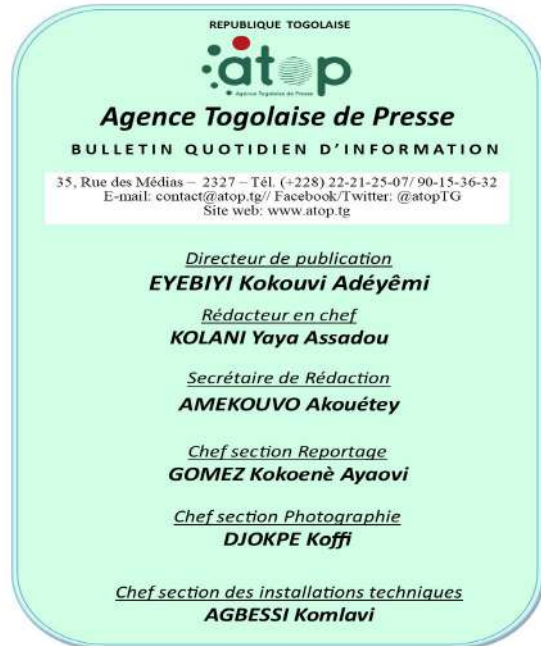
Organisée par la Commune Oti 1, en collaboration avec le 25<sup>e</sup> Bataillon Blindé (25<sup>e</sup> BB) et le Footing Club de Mango, l'activité sportive a rassemblé diverses couches socioprofessionnelles de la localité.

Elle vise à renforcer les liens de fraternité,

Le départ a été donné à l'EPP Eyadéma de Mango, dans une ambiance rythmée par des castagnettes, gongs et tam-tams. Les coureurs ont parcouru plusieurs artères de la ville, empruntant notamment la nationale N°1 avant de dévier au niveau du Nouv-hôtel. Ils ont aussi traversé les quartiers Lambakome, Fonboro, Sangbana et Djabou, ainsi que des points stratégiques comme le carrefour des Jeunes, la direction de la TdE et le service de la météorologie, avant de chuter au point de départ. A l'arrivée, les participants ont enchaîné avec des exercices physiques destinés à renforcer leur condition musculaire.

Le maire Noukome Nimani Ignace, s'est félicité de la forte mobilisation des populations.

ATOP/TT/JK/AO



**Copyright, ATOP. Tous droits réservés**